



## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

## APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

## ACTE D'ENGAGEMENT

## AVENANT

N°5

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

TITULAIRE du MARCHE

**SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE**

**4 avenue Jean Jaurès**

**69551 FEYZIN**

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 mars 2020

JANVIER 2025

## Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY  
197, Grande Rue  
74 930 – REIGNIER-ESERY  
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : [secretariatmairie@reignier-esery.com](mailto:secretariatmairie@reignier-esery.com)  
Personne habilitée à signer le marché : **Le Maire**

## Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SPIE INDUSTRIE&TERTIAIRE  
4 avenue Jean Jaurès  
69551 FEYZIN

## Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

# COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 10	Intitulé : ELECTRICITE
-------------	------------------------

## Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 563 000 €HT  
TVA (20%) : 112 600 €  
Montant TTC : 675 600 € TTC

Montant du marché :	563 000 €HT	Initial
	563 000 €HT	Après avenant n°1
	570 329,48 € HT	Après avenant n°2
	693 111,67 €HT	Après avenant n°3
	727 593,70 € HT	Après avenant n°4

## Article 5 – Objet de l'avenant n°5

L'avenant n°4 a pour objet de prendre en compte la fourniture et la pose d'un transformateur privé pour répondre aux nouveaux besoins de puissance consécutivement aux modifications de programme d'opération.

Le montant proposé par le titulaire s'élève à 167 507,29 € HT.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

## Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°5

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	167 507,29	33 501,46	201 008,75
Moins-values			

<b>Montant de l'avenant n°5</b>	<b>+ 167 507,29</b>	<b>33 501,46</b>	<b>+201 008,75</b>
<b>Evolution du montant du marché</b>	<b>+29,75%</b>		
<b>Variation cumulée du marché</b>	<b>+ 58,99 %</b>		

## Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°5

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché suite avenant n°4	727 593,70	145 518,74	873 112,44
Montant de l'avenant n°5	167 507,29	33 501,46	201 008,75

<b>Nouveau montant du marché</b>	<b>895 100,99</b>	<b>179 020,2</b>	<b>1 074 121, 19</b>
----------------------------------	-------------------	------------------	----------------------

## Article 8 – Base légale de l'avenant n°5

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions du code de la commande publique notamment des articles L.2194-3, R2194-2, R. 2194-3

## Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

## Article 10 – Annexes à l'avenant n°5

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 10-06

## Article 11 - Signature du titulaire du marché

A .....

le .....

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du .....

Notifié à l'entreprise titulaire le .....